



La section BTS Management Économique de la Construction (BTS MEC) du Lycée Paul Mathou vient d'être validée « Erasmus + » en obtenant la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur : charte ECHE (European Charter for Higher Education).



Fort d'un partenariat solide avec des entreprises et lycées Finlandais, le lycée Paul Mathou proposera à quelques étudiants du BTS MEC, dès la rentrée de septembre 2024, des périodes de formation en milieu professionnel dans des entreprises Finlandaises, afin de réaliser les 8 semaines de stage obligatoires.

Ceci leur permettra de renforcer leurs connaissances linguistiques (Anglais), de s'ouvrir culturellement et professionnellement et, de ce fait, d'augmenter leur employabilité. Les étudiants seront donc obligés de s'adapter à un nouvel environnement de vie sociale et professionnelle.

Les étudiants pourront confronter leurs acquis professionnels à d'autres méthodes de conception et de travail. Entre autres :

- Comment prendre en compte humainement, techniquement et financièrement des conditions climatiques extrêmes ?
- Comment gérer les approvisionnements et la mise en œuvre des matériaux biosourcés ?
- Comment gérer techniquement et financièrement des systèmes de chauffage plus écologiques ?
- Comment communiquer avec des employés dans une autre langue ?
- Comment communiquer via le BIM (Building Information Modeling) et les logiciels professionnels internationaux ?



Il leur sera intéressant également d'appréhender le fait que, malgré un voyage en avion, il est possible de limiter son impact carbone lors de ses déplacements professionnels, en utilisant les moyens de transports en communs locaux, le vélo, le co-voiturage,.....et donc mettre en application les enseignements dispensés durant leur 1^{ère} année de BTS MEC (et / ou STI2D pour certains) concernant les démarches et calculs règlementaires sur l'empreinte carbone.

- **Pourquoi des stages au sein d'entreprises finlandaises ?**

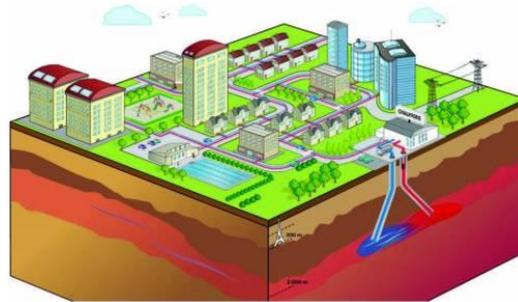


La Réglementation Environnementale 2020 pousse les créateurs de projets, les entreprises de construction, ou encore les bureaux d'études, à prendre en compte les objectifs de sobriété énergétique des projets, une garantie de confort en cas de forte chaleur, mais aussi l'utilisation de matériaux ayant le moins d'impact carbone possible. C'est pourquoi de plus en plus de projets à base de matériaux biosourcés voient le jour en France, comme par exemple des bâtiments de bureaux ou de logements en ossature bois.

La Finlande a des siècles de tradition en matière de construction en bois. Les vieux centres de Porvoo et de Naantali, entre autres, sont bien représentatifs de la construction urbaine en bois : les vieux quartiers en sont beaux et confortables et résistent au temps. De même, beaucoup d'investissements ont été réalisés en Finlande dans le développement de techniques de construction visant à réaliser des économies d'énergie et faisant appel à des ressources naturelles renouvelables.

Un peu moins de la moitié des habitations finlandaises bénéficient du chauffage urbain, qui est le mode de chauffage le plus répandu en agglomération.

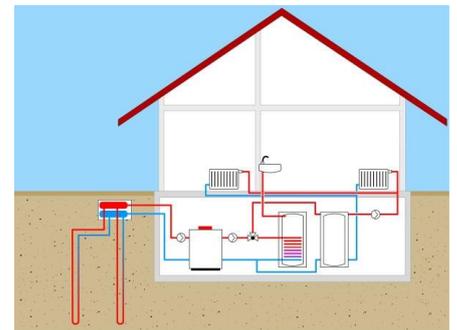
Le chauffage urbain est généré par des centrales électriques où la chaleur est associée à des sources d'eaux chaudes.



Ces eaux chaudes sont transférées en direction des habitations, à travers un réseau de canalisations.

D'une température de 65 à 115°C selon la météo, l'eau s'écoulant dans ces conduites va réchauffer l'eau des radiateurs, avant de revenir refroidie à la centrale, où un nouveau réchauffage aura lieu

Les autres habitations sont élaborées avec un système de chauffage utilisant la géothermie : on fore un trou s'enfonçant de 50 à 70 mètres sous terre, et on fait remonter la chaleur du sol à l'aide d'une pompe à chaleur. La chaleur de l'air d'extraction des maisons, via les VMC, peut, elle aussi être récupérée à l'aide de pompes et être valorisée.

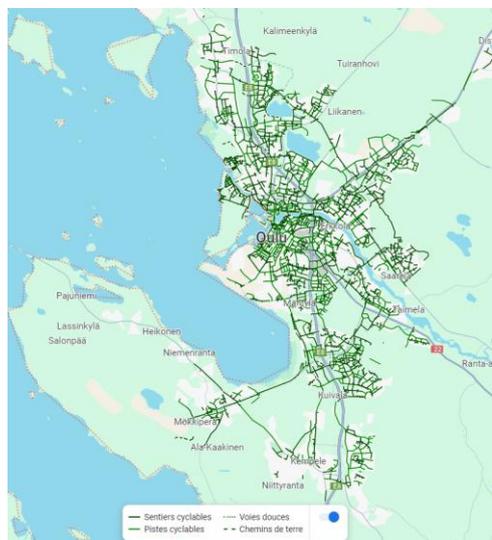


- **Baisser son impact Carbone**

Pour de nombreux cyclistes, le froid, la pluie, le verglas et la neige sont autant de raisons qui justifient de laisser son vélo chez soi. Mais à Oulu, une ville de Finlande située à 100 km au sud du cercle polaire arctique, les températures qui descendent parfois jusqu'à -30°C ne découragent pas les amoureux de la petite reine. En hiver, 12% des déplacements s'y font à vélo.



À titre de comparaison, « seuls 4,5% des Français, amenés à se déplacer quotidiennement pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études, ont déclaré fin 2021 avoir recours au vélo sur tout ou partie de leur parcours ».



La ville finlandaise (Oulu) a commencé à multiplier les pistes cyclables dès les années 1960, si bien qu'elle en compte aujourd'hui plus de 900 km. Parfaitement éclairées et dotées d'un système de signalisation, elles sont aussi systématiquement dégagées après des chutes de neige. Les équipes chargées du déblaiement ont d'ailleurs pour habitude d'offrir des boissons chaudes aux cyclistes afin de recueillir leurs conseils et avis.

Voies cyclables de la ville d'Oulu

Dans un futur proche, nous envisageons de déployer notre partenariat en Irlande et en Espagne, et de multiplier les perspectives d'apprentissage et de découvertes des entreprises. Et, pourquoi pas, permettre à nos jeunes étudiants d'être en avance sur les futures méthodes de construction.



Nous vous donnons rendez-vous au lycée Paul Mathou ou sur nos réseaux sociaux pour de plus amples renseignements.

